

FICHE DE POSTE

FONCTION	Médecin généraliste dédié aux étudiants
METIER (OU EMPLOI TYPE*) <small>*REME, REFERENS, BIBLIOPHILE</small>	Médecin titulaire d'un diplôme d'état de Docteur en médecine
CORPS (ou équivalent : ATRF, Tech, ASI...)	Médecin Généraliste
CATEGORIE (titulaire ou contractuel)	Cat A – Quotité : Poste à 40% au maximum
AFFECTATION	Service de Santé Etudiants (SSE)
Date de prise de fonction	2 septembre 2024

MISSION(S)

- Activité médicale de soins dans le cadre d'un centre de santé universitaire : consultations de médecine générale.
- Contrôle médical préventif, en particulier pour les étudiants en Licence, les dossiers d'aménagement d'études des étudiants et les étudiants exposés à des risques particuliers exposés.

ACTIVITE(S)

Activités principales

- Réaliser des consultations de médecine générale auprès des étudiants dans le cadre du centre de santé : diagnostic de pathologie, prescription et actes thérapeutiques, examens médicaux complémentaires, etc...
- Assurer la visite médicale au profit des étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ;
- Contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants en situation de handicap : notamment, proposer des aménagements d'études et d'examens pour les étudiants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou atteints de pathologies chroniques et invalidantes ; participer aux réunions des équipes plurielles ;
- Accueillir et prendre en charge des urgences avant orientation vers les services de soins extérieurs ;
- Participer aux programmes de prévention, de dépistage et aux actions d'éducation à la santé (santé des étudiants)
- Participation aux réunions de services et de synthèse avec l'équipe.

COMPETENCES

Connaissances :

- Organisation de l'enseignement supérieur et fonctionnement d'un établissement
- Organisation territoriale en matière de santé et de soins
- Cadre légal et déontologique
- Connaître et entretenir des liens avec les services et acteurs du soin, le réseau local associatif et de soins.
- Connaître les problèmes de santé publique de la classe d'âge des 18-25 ans et les déterminants de santé liés au contexte des études.
- Connaître les procédures pour hospitalisation d'urgences psychiatriques.
- Connaître les techniques d'entretien.

Compétences opérationnelles :

- Savoir établir un diagnostic médical devant les problèmes de santé physique et mentaux rencontrés, les prendre en charge, juger de l'urgence, instaurer un traitement, et orienter en interne ou en externe si nécessaire ;
- Evaluer les attentes et soins des publics concernés.
- Savoir rendre compte collectivement des problèmes rencontrés par les étudiants (adaptation aux études, santé mentale, difficultés sociales...).
- Avoir des compétences renforcées dans les domaines des conduites addictives et suicidaires, de la prévention des IST et des grossesses non désirées, de la vaccination, de l'hygiène de vie.

FICHE DE POSTE

- Savoir utiliser la base de données informatiques des dossiers médicaux, savoir utiliser les logiciels usuels de bureautique.
- Respecter et faire respecter la confidentialité et le secret médical

Savoir-être

- Respect du secret professionnel
- Qualités relationnelles et d'écoute
- Capacité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie/confiance en soi
- Rigueur/fiabilité

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

L'Université de Perpignan Via Domitia forme chaque année 9 100 étudiants dans les domaines des lettres, des langues, des sciences humaines et sociales, du droit, de l'économie, du management, des sciences exactes, du sport, du tourisme... L'UPVD est géographiquement implantée sur 8 sites : trois campus à Perpignan (Moulin-à-Vent, Mailly, Sup'ENR), cinq antennes (Font-Romeu, Tautavel, Narbonne, Carcassonne, Mende) répartis sur trois départements (Pyrénées-Orientales, Aude, Lozère). Le Service de Santé Etudiants est localisé sur le campus principal du Moulin à Vent à Perpignan. Le poste est placé sous l'autorité d'un médecin, directeur du Service de Santé Etudiants (en cours de recrutement). L'équipe permanente du SSE est constituée d'un médecin, directeur de la structure, exerçant à 50 %, d'un équivalent de 40% de médecin généraliste, de deux infirmières à 50 %, d'une responsable administrative et financière à 100 % et d'une secrétaire médicale à 100%.

TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE REMUNERATION

Temps de travail : Le protocole sur le temps de travail en vigueur à l'UPVD prévoit un temps de travail effectif de 37h30 hebdomadaires et 57 jours de congés annuels, pour une quotité de travail de 100%

Fourchette salariale : Le protocole de gestion des personnels contractuels en vigueur à l'UPVD prévoit une grille de rémunération en fonction de l'expérience de l'agent sur le poste concerné. Pour ce poste de catégorie A à 40 %, la fourchette salariale est comprise entre 924 € bruts et 1030 € bruts.

Conditions de diplôme : Diplôme d'Etat de Docteur en médecine générale